



Les Ressources HPQ-Silicium Inc.

Rapport de gestion

Pour l'exercice financier finissant le 31 décembre 2017

INTRODUCTION

Ce présent rapport de gestion (« RG ») a été préparé en date du 30 avril 2018 et devrait être lu de concert avec les états financiers consolidés audités de Les Ressources HPQ-Silicium Inc. (anciennement Ressources de la Baie d'Uragold Inc. (« HPQ-Silicium », « la Société », ou « HPQ »), pour l'exercice finissant le 31 décembre 2017. Les notes mentionnées dans ce présent rapport se réfèrent aux notes des états financiers consolidés. Les états financiers consolidés audités de la société sont présentés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS). À moins d'indication contraire, tous les montants sont en dollars canadiens.

Les états financiers consolidés au 31 décembre 2017 ont été audités par les auditeurs de la firme Raymond Chabot Grant Thornton.

En tenant compte de l'hypothèse de la continuité de l'exploitation, les états financiers consolidés n'ont pas subi les ajustements qu'il serait nécessaire d'apporter aux valeurs comptables des actifs et des passifs, aux produits et aux charges présentés et au classement utilisé dans l'état de la situation financière consolidé. Ces ajustements éventuels pourraient être significatifs.

La société a été constituée le 20 décembre 1996 en vertu de la Loi canadienne sur les sociétés par actions. Les actions de la société font partie de la catégorie « sociétés émergentes » et se négocient à la Bourse de croissance TSX (TSX-V) sous le symbole « HPQ ». Le siège social, qui est aussi l'établissement principal de la société, est situé au 3000, rue Omer-Lavallée, bureau 306, Montréal, Québec, H2Y 1R8, Canada.

La société présente régulièrement des renseignements supplémentaires sur ses activités, lesquels sont déposés sur le Système électronique de données, d'analyse et de recherche (SEDAR) au Canada, à l'adresse www.sedar.com

ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Le présent document contient des « énoncés prospectifs », qui comprennent certains risques et incertitudes, lesquels sont identifiés dans les dépôts réguliers faits par la société auprès des autorités réglementaires canadiennes. Il n'y a aucune garantie que ces énoncés se révéleront exacts et les résultats réels, ainsi que les événements futurs, pourraient varier de façon importante et contredire ceux anticipés dans ces énoncés.

Les énoncés prospectifs sont influencés par une variété de risques, d'incertitudes et d'autres facteurs qui pourraient significativement modifier les résultats ou événements actuels. Quand ils sont utilisés dans ce document, les mots tels que « pourrait », « planifier », « estimer », « intention », « pouvoir », « potentiel », « devoir » (doit) et les expressions similaires sont des énoncés prospectifs. Même si la société croit que les expectatives indiquées dans ces énoncés prospectifs sont raisonnables, ces énoncés contiennent des risques et des incertitudes et il n'y a aucune assurance donnée par la société que les résultats envisagés seront le reflet de ces énoncés prospectifs.

Plusieurs risques existent pouvant rendre erronés ces énoncés prospectifs, notamment la variation du prix du marché des métaux, les fluctuations des cours de change des devises étrangères et des taux d'intérêts, des réserves sous ou sur estimées, les risques pour l'environnement (réglementation plus exhaustive), des situations géologiques imprévues, des conditions défavorables à l'extraction, les changements de réglementation et de politiques gouvernementales, le défaut d'obtenir les permis nécessaires et les approbations des instances gouvernementales, les relations avec les premières Nations, ou tout autre risque lié à l'exploration et au développement.

La capacité de la société de poursuivre ses activités dépend de l'obtention de nouveaux financements nécessaires à la poursuite de l'exploration de ses propriétés minières et du soutien continu des fournisseurs et créateurs. Même si la société a réussi à financer ses programmes d'exploration dans le passé, rien ne garantit qu'elle réussira à obtenir d'autres financements dans l'avenir.

La société prend engagement de mettre à jour ses énoncés prospectifs et d'en informer les actionnaires si des circonstances, estimations ou opinions de la direction doivent être changées.

NATURE DES ACTIVITÉS

Les objectifs de la société consistent en la recherche et la découverte de propriétés minières de diverses envergures pouvant l'amener à une exploitation commerciale viable en plus de devenir un intégrateur vertical de Silicium Métal. La société concentrera ses efforts sur l'intégration de la transformation du quartz de ses propriétés afin d'atteindre un rendement plus élevé tout en générant un flux de trésorerie positif.

La société n'a pas encore déterminé si les actifs miniers, qu'elle explore, renferment des réserves de minerai pouvant être exploitées économiquement. La récupération du coût des biens miniers dépend de la capacité d'exploiter économiquement les réserves de minerai, de l'obtention du financement nécessaire pour poursuivre l'exploration, le développement de ces biens, des technologies de transformation et de la mise en production commerciale ou du produit de la disposition des biens.

POINTS SAILLANTS DE L'EXERCICE FINANCIER DE 2017

- Dans le cadre du programme d'acceptabilité sociale selon la Loi sur les Mines, vingt quatre propriétaires de Saint-Simon-Les-Mines ont autorisé l'accès à leur propriété pour notre programme de levés audio-magnétotellurique (AMT).
- La Société a commencé un programme de levés audio-magnétotellurique (« AMT »), de levés de tomographie de résistivité électrique et plusieurs levés gravimétrique sur la propriété Beauce Placer. Ce travail se fera sous la supervision du Professeur Marc Richer-Laflèche, PhD, Géo, de l'INRS (Institut National de Recherche Scientifique-Québec).
- Durant le dernier intermédiaire, la société a réalisé un programme de forage au diamant de 2 000 mètres pour délimiter une ressource de quartz (SiO₂) sur sa propriété Roncevaux située dans la région de la Matapédia en Gaspésie. La société n'a pas encore obtenu les résultats de ce programme.
- La Société a annoncé l'identification d'une faille majeure qui se trouve sous l'ancienne opération alluvionnaire de la propriété Beauce-Placer. Le levé géophysique d'une longueur de 5,6 kilomètre, complété le long du chemin Saint-Gustave, a révélé cette faille qui n'avait jamais été identifiée auparavant.
- La Société procédera à la distribution des actions de Champs d'Or de la Beauce inc. ("COB") par la voie d'un plan d'arrangement sous ordonnance judiciaire de la Cour Supérieure du Québec. Ce processus sera soumis aux actionnaires lors de l'assemblée annuel de HPQ. COB est à préparer les documents nécessaire pour demander l'inscription de ces actions à la cote de la Bourse de Croissance TSX.

POINTS SAILLANTS DE L'EXERCICE FINANCIER DE 2017 (suite)

- La société a annoncé de nouveaux résultats au sujet du procédé PUREVAP™ QRR. Il y a eu une amélioration de 62% dans la capacité du système à retirer les impuretés contenues dans du matériel de qualité inférieure à 98,14%.
- La Société a annoncé des augmentations de rendement de la masse de silicium produit durant le test no. 007 de Génération 2. Ce résultat était 3,2 fois plus élevé que le résultat du test no. 32-Gen1. Ce test a donné un rendement de production de 13.4.
- La Société a signé une entente avec Apollon Solar pour le développement de procédés des cellules solaires multicristallines et monocristallines de haute performance qui sera utilisé pour les panneaux solaires. La spécialité de cette société est le développement de cellules photo-électriques.
- La Société avait annoncé durant le deuxième intermédiaire, la signature d'une nouvelle entente de principe avec Golden Hope Mines concernant le développement du dépôt Bellechasse-Timmins visant l'octroi d'une option d'achat d'une participation et de la création d'une entreprise de co-participation entre les sociétés. La société a résilié l'entente conclu avec Golden Hope Mines durant cette période.
- Durant l'exercice de 2017, la société a complété trois placements privés totalisant la somme de 3 273 100 \$ et a émis 24 401 000 actions ordinaires et 24 401 000 bons de souscription. Voici les détails des placements :
 - Au premier intermédiaire, la société a procédé par placement privé à une levée de fonds d'un montant de 1 600 000 \$. Elle a approuvé l'émission de 9 411 766 unités composées d'une action ordinaire et d'un bon de souscription.
 - Au deuxième intermédiaire, la société a procédé par placement privé à une levée de fonds d'un montant de 423 000 \$. Elle a approuvé l'émission de 2 488 234 unités composées d'une action ordinaire et d'un bon de souscription.
 - Au dernier intermédiaire, la société a procédé par placement privé à une levée de fonds d'un montant de 1 250 100 \$. Elle a approuvé l'émission de 12 501 000 unités composées d'une action ordinaire et d'un bon de souscription
- Durant l'exercice de 2017, la société a complété cinq règlements dette suivants :
 - Au premier intermédiaire, la société a procédé à un règlement d'une dette fournisseur de 14 125 \$ par l'émission de 88 280 actions ordinaires.
 - Au deuxième intermédiaire, La société a procédé à des règlements de dette de fournisseurs par l'émission de 191 470 actions ordinaires pour une valeur de 28 250 \$.
 - Au troisième intermédiaire, la société a procédé à un règlement d'une dette fournisseur de 28 250 \$ par l'émission de 191 470 actions ordinaires.

POINTS SAILLANTS DE L'EXERCICE FINANCIER DE 2017 (suite)

- Au dernier intermédiaire, la société a procédé à un règlement d'une dette fournisseur de 14 125 \$ par l'émission de 166 176 actions ordinaires. Les actions sont à émettre au 31 décembre 2017.
 - Au dernier intermédiaire Le 2 octobre 2017, la société a procédé à un règlement d'une dette fournisseur de 300 000 \$ par l'émission de 3 000 000 unités composées d'une action ordinaire et un bon de souscription. Chaque bon de souscription permet à son détenteur de souscrire à un nombre équivalent d'actions ordinaires de la société à un prix de 0,20 \$ l'action, durant 36 mois suivant la clôture du financement. Un montant de 15 000 \$ lié aux bons de souscription a été comptabilisé au surplus d'apport.
- Durant l'exercice de 2017, la Société a obtenu 669 394 \$ provenant de l'exercice de 9 424 087 bons de souscription,
- Au 31 décembre 2017, la société disposait de 314 103\$ de trésorerie, de 414 855\$ en titres négociables d'une société cotée, de 105 940 \$ en taxes sur les produits et services à recevoir, de 6 225 \$ en frais payés d'avance, de 123 251\$ d'acomptes sur dû à une société, et de 373 992\$ d'acomptes sur dû aux administrateurs, dirigeants et à des sociétés détenues par un administrateur ou un dirigeant.
- Pour l'exercice finissant le 31 décembre 2017, la société a effectué des travaux d'exploration pour un total de 967 480 \$ sur ses propriétés incluant ceux qui sont inclus dans les actifs détenus en vue de la vente. La société a effectué pour motif d'abandon de claims, des radiations pour un montant de 278 810\$ et une dévaluation des actifs détenus en vue de vente de 589 592\$.

ACTIVITÉS D'EXPLORATION

LES PROPRIÉTÉS DE LA SOCIÉTÉ

QUARTZ/SILICIUM

PROJET: RONCEVAUX

- Le projet de Roncevaux est situé en Gaspésie, Province de Québec, dans la région de Matapédia à quelque 700 km au nord-est de Montréal, à 460 km de Québec et à près de 75 km au sud de Causapscal. Elle est composée de trente-six (36) claims d'une superficie de 2 068 hectares répartis sur deux blocs. Le bloc principal couvre trente-trois (33) claims ayant une superficie de 1 895,76 hectares où se retrouve les veines de quartz du gîte Roncevaux. Le second bloc se compose de trois (3) claims couvrant une superficie de 172,40 hectares qui sont situées à environ 2,2 km au nord du bloc principal.

PROJET: RONCEVAUX (suite)

- Le projet de Roncevaux se situe dans le domaine sud de la formation géologique du synclinorium Connecticut Valley-Gaspé. Elle est délimitée au nord par la faille Shickshock-South et au sud par la faille de Restigouche. Ce bassin est composé de roches siliciclastiques à grains fins à très grossiers, divers types de calcaires felsiques à des roches volcaniques et intrusives mafiques. Les roches de la région de la veine de Roncevaux appartiennent au groupe Fortin et les affleurements visités par l'équipe technique de l'INRS-ETE en septembre 2015 sont composées de grès et de siltites avec des unités plus limitées de shales et de mudstones. Les roches de la faille sont pliées et fracturées. Le litage i (So) semble sous-vertical (85°), avec une orientation moyenne de N231°.
- En novembre 2017, la Société a déposé sur SEDAR l'actualisation du rapport géologique sur la propriété, selon la Norme Canadienne 43-101 préparé par Benoit M. Violette, géo., qui avait été initialement déposé durant le quatrième trimestre de 2016.
- La société a réalisé durant le quatrième intermédiaire un programme de forage au diamant de 2 000 mètres. Ce programme de forage de 32 trous d'une profondeur de 50 mètres a été effectué sur une longueur de 400 mètres de la surface connue de la veine de quartz. Les analyses chimiques et les tests de caractérisation seront complétés sur les carottes du forage. La société a demandé les permis nécessaires pour la coupe d'arbres et construire des voies d'accès.
- Pour l'exercice de 2017, la société a effectuée pour 757 291\$ de travaux d'exploration. Ses travaux sont constitués de : 14 390 \$ de location d'équipement, 79 895 \$ de géologie, 8 109 \$ de transport et déplacement, 10 224\$ en hébergement, 172 726 \$ en dépense de forage, 57 334 \$ en main d'œuvre, 10 584 \$ en supervision et rapports, 4 758 \$ en frais divers et 399 271\$ en analyse et test de métallurgie afin de valider si le matériel provenant de divers secteurs du gîte est homogène.
- La société prévoit de concéder à sa filiale un droit de prospection et d'extraction des métaux de base et précieux, autres que le quartz, sur sa propriété en considération d'une royauté de 5 % (NSR) et de l'émission par sa filiale de 100 000 actions ordinaires de son capital action à un prix de 0,10\$ chacune. Ce NSR pourra être racheté en partie par la filiale en payant à la société 1 000 000 \$ pour chaque tranche de 1 % jusqu'à concurrence de 4%.

PROJET : MARTINVILLE

- La propriété Martinville composée de huit (8) claims dont la superficie d'exploration totale est de 2,42 Km². Elle est située en Estrie à 180 km à l'est de Montréal et à 30 km au sud de Sherbrooke. Des forêts privées et des fermettes couvrent principalement la région. Les deux CDCs initiaux sont les sites de l'exploration historique qui a été effectuée et où on retrouve les veines de quartz.
- Ce gisement est composé de veines de quartz hydrothermales encaissées dans du schiste. En 1995, un levé géophysique a permis de cerner un potentiel d'exploration estimée à plus de 1 000 000 tonnes de Silice. Ce calcul utilisait une longueur de surface de la veine de quartz de plus de 200 m et d'une largeur variant entre 2 et 23 m et d'une profondeur estimée à 30 m. (GM53696 : Pierre Vincent, géosciences de l'établissement. 1995.). Afin de valider ces estimés, qui ne sont pas conformes à la Norme 43-101, la société prévoit commencer un programme d'exploration qui sera réalisé conformément à cette norme.
- Il n'y a eu aucun travail de complété durant la période de 2017.

PROJET: CARRIERE MONTPETIT

- La propriété Carrière Montpetit est composée de quatre (4) claims pour une superficie de 243 hectares. La propriété se situe dans la région de la Montérégie, à environ 40 km au sud de Montréal et à 7 km au sud de Saint-Clotilde-de-Châteauguay dans la région de Hemmingford.
- Ce dépôt se compose de silice sablonneuse consolidée qui a été purifiée par ségrégation, triage et lixiviation. La diagenèse a transformé ce sable en un dépôt de quartzite SiO₂.
- Il n'y a eu aucun travail de complété durant la période de 2017.

PROJET : DRUCOURT

- Le projet de Drucourt consiste en huit (8) claims couvrant une superficie de 442 hectares. La propriété est située dans la région de la Côte-Nord du Québec, à environ 700 km au nord-est de Montréal. La propriété se trouve principalement à l'intérieur des terres de la Couronne et de quelques terrains privés.
- La société a sélectionné le site Q-12 pour faire de l'échantillonnage en raison de sa taille, des travaux historiques complétés auparavant et de son emplacement à 850 mètres de la route 138. L'équipe de terrain a localisé le site Q12, un gîte de plus de 125 mètres de longueur et une largeur de plus de 45 m. Des échantillons de quartzite ont été recueillis. Visuellement, la quartzite présente un quartz de très haute pureté avec de légères impuretés : principalement de fines particules d'oxydes de fer fines présentes en raison de l'altération météorologique de surface et des veinules. Les autres sites de quartz n'ont pas été explorés à ce jour.
(Pronovost, Jean-Marie. 2002. Évaluation des quartzites de la propriété Drucourt. Rapport des travaux présentés à André Liboiron et au fonds d'exploration minière de la Côte nord (F.R.E.M.) SAMEXOR Enr. GM59751. 33 pages. 3 plans)
- Il n'y a eu aucun travail de complété durant la période de 2017.

PROJET: MALVINA

- La propriété Malvina est composée de deux (2) claims pour une superficie de 121 hectares et est située dans le canton de l'Est, à environ 200 km à l'est de Montréal et à 5 km de la frontière entre le Québec et le Vermont. La région est surtout couverte par des forêts privées et des fermes.
- La campagne d'exploration de 2014 révélée que la minéralisation semble se situer dans une lentille de 15 m par 16 m. La minéralisation semble être liée à un événement post-orogénique qui a créé plusieurs zones de cisaillement remplies de quartz hydrothermal.
- Il n'y a eu aucun travail de complété durant la période de 2017.

PROJET: SILICE-AUTRES

- Le projet Silice-Autres est composé de quatre (4) blocs de claims : un formé de quatre (4) claims appelé projet Saint-Gédéon couvrant 240 hectares dans la région de la Beauce près des frontières Canada-États-Unis; le projet Saint-Ludger formé de quatre (4) claims couvrant 221 hectares situés dans la région du Lac Mégantic; le projet Beaudoin qui consiste en un (1) claim et le projet Bourque d'un (1) CDCs qui sont situés en Estrie au sud de Sherbrooke.
- Il n'y a eu aucun travail de complété durant la période de 2017. La société a effectué des radiations pour un total de 36 977\$ pour le motif d'abandon de claims.

PROPRIÉTÉS-AUTRES :

- La Société a radié pour 15 225\$ de droits miniers sur divers claims qui sont venus à échéance durant l'exercice.

PROPRIÉTÉS-AUTRES - BEAUCE:

- La Société a radié pour 58 067\$ dans la région de la Beauce des droits miniers sur divers claims qui sont venus à échéance durant l'exercice.

VALORISATION DU QUARTZ/SILICON

- En Février 2018, la Société a annoncé que le test no. 007 du *Gen2PUREVAP[™]* a produit 28,1 grammes de Silicium Métal, soit 20 fois plus élevé que le résultat de référence GEN1 # 63 de 1,4 grammes, et 1,4 fois plus élevé que les 19,9 grammes du test GEN2 # 003.
- De plus le test GEN2 # 007 a atteint une efficacité de conversion de Quartz en Silicium métal (rendement de production) de 13,4%, le plus élevé à ce jour, soit 10 fois plus que le test de référence GEN1 # 63 avec un rendement de production de 1,3% et 1,8 fois supérieur que GEN2 test # 003 avec un rendement de production de 7,4%.
- Les tests GEN1 ont confirmés la corrélation entre le rendement de production et la pureté (communiqué du 1er novembre 2017) et à partir de ces résultats et des tests en cours, PyroGenesis a conclu que:
 - Dans un procédé PUREVAP[™] en semi-continu, en postulant un rendement de production standard de 90%, il serait possible de transformer du Quartz (SiO₂) en Silicium Métal (Si) avec des niveaux de pureté acceptables à l'industrie solaire (4N + ou 99.998% Si)¹; et
 - La corrélation positive entre le rendement de production, la pureté et la taille du réacteur PUREVAP[™] QRR est optimisée avec un réacteur de 50 TPA; et
 - La taille du réacteur PUREVAP[™] GEN2 limite le rendement de production atteignable à 15 % (± 3%).
- Au début du quatrième intermédiaire de 2017, la Société a annoncé les résultats finaux des tests métallurgiques effectués avec le réacteur Gen 1 *PUREVAP[™]* QRR en même temps qu'elle annonçait la mise en marche du réacteur Gen 2. *PUREVAP[™]* QRR.
- Les variations de résultats sur la pureté finale du silicium métal en utilisant différents paramètres de fonctionnement avec le Gen 1 *PUREVAP[™]* QRR ont été rigoureusement analysées.
 - Les résultats ont validés le concept et l'extrapolation des résultats suggère que dans un procédé PUREVAP en semi-continu, HPQ peut transformer le quartz (SiO₂) en silicium métal (Si) atteignant des niveaux de pureté acceptables pour l'industrie solaire (4N plus ou + 99,99% Si).

¹Note technique de Pyrogenesis Canada inc.: "TM-2017-830 REV 00, - Final Report-Silicon MetalPurityEnhancement"

VALORISATION DU QUARTZ/SILICON (suite)

- Le programme de tests métallurgiques Gen2*PUREVAP*[™] QRR récemment lancé, vise à confirmer cette hypothèse et à permettre à la société de faire des prélèvements pour les essais de produits en aval, en finalisant les plans et en complétant les préparatifs pour l'assemblage de l'équipement d'usine pilote.
- La propriété intellectuelle du procédé *PUREVAP*[™] QRR appartenant à HPQ. La société continue son travail de développement de cette technologie avec PYROGENESIS, qui travaille aussi à compléter la conception et la fabrication de l'équipement de l'usine pilote.
- La technologie Gen 1*PUREVAP*[™]QRR a permis, lors de tests métallurgiques, de produire du Silicium Métal avec une pureté de 99,97% (3N). La pureté du quartz qui a été utilisé, lors de ces tests, se situait à entre 98,14% et 99,99 %.
- L'objectif premier du développement de la technologie *PUREVAP*[™]QRR est de produire un Silicium Métal de qualité solaire « SoG Si » avec une réduction substantielle des coûts versus les procédés actuels de l'industrie, soit une réduction des frais de capitalisation (CAPEX) d'au moins 95% comparés aux frais actuels et une réduction des frais d'opération (OPEX) de 80%.
- De plus le procédé *PUREVAP*[™]QRR devait permettre une réduction de 75% de l'empreinte de carbone produit lors de la production du « SoG Si. Ceci représente une génération de 14,1 Kg de Co2 comparativement aux 54 Kg de Co2 produit par les méthodes existantes.
- Selon la société, le procédé *PUREVAP*[™]QRR est le seul qui pourrait transformer en une seule étape du Quartz en SoG Si.
- La technologie est basée sur l'utilisation d'un Plasma à arc submergé, sous vacuum. A mesure que le Silicium est raffiné les impuretés sont extraites. Ceci se produit à une très basse pression atmosphérique et en utilisant un Plasma à arc à haute température les impuretés sont vaporisées avant que le Silicium le soit.
- Au cours de l'exercice financier de 2016, la société a conclu une entente d'une valeur de 8 260 000 \$ avec la société PyroGenesis Canada inc. pour l'acquisition d'un équipement d'essai
- Pour l'exercice financier de 2017, la société a versé au consultant, 1 594 800\$ pour la fabrication de l'équipement d'essai. Selon l'échéance établi pour la conception, la fabrication, l'assemblage, la mise en marche à froid et les essais de rodage, il reste à la société deux versements dont un montant de 531 600\$ vers le mois de juillet 2018 et le dernier d'un montant de 441 600\$ vers le mois d'octobre 2018. Les étapes suivantes consisteront à la mise en marche à chaud de l'équipement pour 520 000 \$ et le rodage de l'équipement sur une période de 10 mois pour une valeur de 2 310 000\$. L'investissement totalisait au 31 décembre 2017 la somme de 4 266 800\$ dont 1 000 000\$ pour l'acquisition de la propriété intellectuelle.

PROJET: BELLECHASSE-TIMMINS - OPTION GOLDEN HOPE

- La Société a mis fin à son entente avec Golden Hope pour l'acquisition de la propriété Bellechasse-Timmings.

ACTIFS DÉTENUS EN VUE D'UNE DISTRIBUTION AUX PROPRIÉTAIRES

PROJET : BEAUCE PLACER

- Durant l'exercice de 2016, la société a créé la filiale « Les Champs d'or de la Beauce Inc. » ('COB') qui a entamé la demande d'inscription de ses actions à la Bourse de croissance TSX.
- La société prévoit de vendre à sa COB ses projets aurifères. Ces transactions devraient être payés par l'émission d'actions ordinaires de COB à un prix de 0,10\$ chacune
- La société a également convenu de concéder à COB un droit de prospection et d'extraction des métaux de base et précieux ainsi que d'autres minerais sauf le quartz, sur sa propriété Roncevaux, en considération d'une royauté 5 % NSR et de l'émission par COB de 100 000 actions ordinaires à un prix de 0,10\$ par action. COB pourra racheter 4 % du NSR en payant à HPQ jusqu'à 4 000 000 \$. Ce rachat pourra se faire en effectuant des paiements de 100 000\$ pour chaque tranche de royauté de 0,1%.
- Ces transactions, qui seront concrétisées au moyen d'un plan d'arrangement en vertu de la Loi canadienne sur les sociétés par actions, devront être acceptées par les actionnaires lors de l'assemblée annuelle au mois de juin 2018. Si le plan d'arrangement est accepté par les actionnaires et la Cour, la société distribuera à ses actionnaires 80% des actions de COB qu'elle obtiendra. L'approbation de la distribution a déjà été acceptée par les actionnaires lors de son assemblée annuelle de juin 2016.
- Le projet Beauce-Placer est composé de cent cinquante-deux (152) claims d'une superficie totale de 4 808,95 hectares. La majorité des claims sont contigus. La société a augmenté son portefeuille de claims dans cette région. Les claims sont situés dans la région de la Beauce au Québec à environ 70 km au sud-est de la ville de Québec. Historiquement, la Beauce a été le site des premières opérations minières aurifères au Canada et est aussi reconnue comme une des régions de dépôt placer les plus importantes dans le nord-est de l'Amérique du Nord.
- Durant l'exercice de 2017, la société a effectuée pour 179 948 \$ de travaux d'exploration. La société a entamé un programme d'exploration visant à identifier des cibles de minéralisation de sulfures dans le projet de Beauce Placer. Ce programme de recherche a réuni une équipe multidisciplinaire internationale de renommée mondiale en géophysique. Les cibles de ce levé ont portées sur l'étude et l'identification de l'emplacement des sources aurifères qui ont générées le site Beauce Placer et servira à déterminer le potentiel de la propriété.
- Ce programme a saisi de façon systématique des mesures magnétiques et gravimétriques le long de différentes sections perpendiculaires à la géologie de la région de St-Simon-les-Mines. Ensuite, un levé électromagnétique atteignant une profondeur maximale de 2 000 m a été complété afin de documenter les caractéristiques géoélectriques de la ceinture aurifère de Bellechasse. Selon des levés de résistivité électrique effectués par l'INRS et la Société, cette méthode a démontré la présence de fortes anomalies dans le substratum rocheux situé sous les unités Quaternaires du Placer.
- Le 11 mai la Société a annoncé l'identification d'une faille majeure qui se trouve sous l'ancienne opération alluvionnaire de la propriété Beauce-Placer. Le levé géophysique d'une longueur de 5,6 kilomètre, complété le long du chemin Saint-Gustave, a révélé cette faille qui n'avait jamais été identifiée auparavant. Le levé consistait en des lectures audio-magnétotelluriques (AMT), gravimétriques, magnétométriques et électromagnétiques.

PROJET : BEAUCE PLACER (suite)

- Les levés indiquent que la faille s'approche de la surface le long des anciennes opérations alluvionnaires des années 1960. Les données gravimétriques dévoilent un contraste entre les blocs Nord et Sud de la faille. Ces données pourraient expliquer la présence de l'or alluvionnaire de la région de St-Simon-Les-Mines. La projection en surface de la faille correspond à un domaine élevé en chargeabilité électrique (Richer-Laflèche, 2014) qui pourrait suggérer la présence de sulfures disséminés dans des roches volcanoclastiques. Cette zone correspond à la limite Nord du Placer de Saint-Simon-Les-Mines.
- Les données AMT pourraient aussi suggérer la présence d'un gros conducteur (IV) d'une épaisseur estimée de 50 m et d'une extension verticale de 400 m.
- La Société a commencé un programme d'exploration afin de trouver les limites extrêmes de cette faille géologique qui affleure sous le dépôt d'or alluvial historique. Ce programme comprend deux lignes de levé audio-magnétotellurique (« AMT »), deux lignes de levés de tomographie de résistivité électrique et plusieurs levés gravimétrique. Ce travail se ferait sous la supervision du Professeur Marc Richer-Laflèche, PhD, Géo, de l'INRS (Institut National de Recherche Scientifique-Québec).
- En novembre 2017 la société a déposé l'actualisation du Rapport géologique selon la Norme Canadienne 43-101 sur le projet aurifère de Beauce Placer.
- COB continuera les efforts déjà entrepris afin de localiser la source du dépôt placer. La région dans laquelle se trouve le projet Beauce Placer accueille une unité sédimentaire non-consolidée sur une longueur de 6 kilomètres (une unité de Sapolite en profondeur et de diamictite brune en surface). Les travaux accomplis à date par la Société ont permis de trouver de l'or délicat dans la Sapolite ce qui donnerait une bonne indication de la proximité de la source de cet or. Cette découverte permet à la Société d'espérer la découverte de la source de l'or d'origine alluvionnaire qui pourrait se retrouver sur ses claims.
- La société a effectué des radiations pour un total de 589 592 \$ qui proviennent d'une évaluation reçue par la Société sur ses actifs aurifères.

DÉPENSES D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION

Les dépenses d'exploration reportées (avant crédits à l'exploration et droits miniers) pour l'intermédiaire se finissant le 31 décembre 2017 se sont élevées à 527 529 \$, comparativement à 157 717 \$ pour la même période de 2016.

Les dépenses d'exploration reportées (avant crédits à l'exploration et droits miniers) pour l'exercice financier se finissant le 31 décembre 2017 se sont élevées à 787 532 \$, comparativement à 332 063 \$ pour l'exercice précédent, soit une augmentation de 455 469 \$.

L'objectif de la société, pour les exercices de 2018 et 2019, est de finaliser le programme d'exploration ayant comme objectif de délimiter une ressource sur la propriété Roncevaux. La société continue à effectuer divers tests métallurgiques sur le quartz de Roncevaux et des autres propriétés de Quartz. Les résultats obtenus permettront d'élaborer divers scénarios tels que des programmes d'exploration plus approfondis, ou la mise en vente ou l'abandon du droit minier.

DÉPENSES D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION (suite)

Voici une analyse détaillée des coûts et des frais d'exploration et d'évaluation pour la période finissant le 31 décembre 2017 ainsi que celle de la période comparative de 2016.

Pour les intermédiaires finissant le 31 décembre 2017 et 2016

	Pour l'intermédiaire finissant le 31 décembre		Exercice financier finissant le 31 décembre	
	2017 \$	2016 \$	2017 \$	2016 \$
Solde au début	749 555	1 209 195	541 622	1 034 849
Ajouter:				
Géologie	86 755	-	110 136	8 082
Location et entretien d'équipement	14 390	1 157	14 390	1 842
Analyse	167 800	92 023	399 271	257 602
Transport	8 109	-	8 109	-
Hébergement	10 224	-	10 224	-
Forage	172 726	-	172 726	-
Main d'oeuvre	57 334	-	57 334	-
Supervision et rapports	9 303	64 537	10 584	64 537
Divers	888	-	4 758	-
	<u>527 529</u>	<u>157 717</u>	<u>787 532</u>	<u>332 063</u>
Solde avant crédits	<u>1 277 084</u>	<u>1 366 912</u>	<u>1 329 154</u>	<u>1 366 912</u>
Crédits à l'exploration et droits miniers	-	19 455	-	19 455
	<u>1 277 084</u>	<u>1 386 367</u>	<u>1 329 154</u>	<u>1 386 367</u>
Moins : Radiation	15 360	-	67 430	-
Actif détenus en vue de la distribution aux propriétaires	-	844 745	-	844 745
	<u>15 360</u>	<u>844 745</u>	<u>67 430</u>	<u>844 745</u>
Solde à la fin	<u>1 261 724</u>	<u>541 622</u>	<u>1 261 724</u>	<u>541 622</u>

INFORMATION FINANCIÈRE SÉLECTIONNÉE DE L'INTERMÉDIAIRE

Le tableau suivant présente l'information financière sélectionnée pour les huit derniers intermédiaires.

Intermédiaire finissant le:	Exercice financier 2017				Exercice financier 2016			
	31/12/17	30/09/17	30/06/17	31/03/17	31/12/16	30/09/16	30/06/16	31/03/16
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Frais opérationnels	1 648 382	305 400	659 235	292 437	1 421 465	370 629	421 561	288 565
Perte globale	1 438 370	679 765	377 392	120 716	1 476 982	373 594	436 540	302 566
Résultats de base et diluée par action	(0,02)	(0,00)	(0,00)	(0,00)	(0,02)	(0,00)	(0,00)	(0,00)
Actif courant	2 843 366	3 299 943	4 047 091	4 131 361	3 497 544	1 282 390	1 391 805	997 981
Actif total	9 602 391	9 538 683	9 786 113	9 583 357	7 840 995	5 783 307	3 813 490	3 385 603
Passif courant	480 468	1 215 267	888 072	447 376	735 418	500 854	668 253	634 315
Passif non-courant	2 289 959	2 221 656	2 171 034	2 120 441	2 069 876	1 402 623	707 246	703 758
Capitaux propres	6 831 964	3 436 923	3 059 106	2 567 817	2 805 294	1 903 477	1 375 499	1 338 073

DISCUSSION SUR L'INFORMATION FINANCIÈRE DE L'INTERMÉDIAIRE SÉLECTIONNÉE

- **Performance globale**

Au cours du quatrième intermédiaire de l'exercice financier de 2017, la société a connu une diminution de ses pertes globales de 38 612 \$ (3 %) (1 438 370 \$ contre 1 476 982 \$), alors que les frais opérationnels ont augmenté de 226 917 \$ (16 %) (1 648 382 \$ contre 1 421 465 \$), tandis qu'au cours des sept derniers intermédiaires, leurs moyennes s'établissaient respectivement à 538 222 \$ et 537 042 \$.

DISCUSSION SUR L'INFORMATION FINANCIÈRE DE L'INTERMÉDIAIRE SÉLECTIONNÉE (suite)

- **Analyse du résultat global**

La diminution des pertes globales de 38 612 \$ (3 %) (1 438 370 \$ contre 1 476 982 \$), en comparaison à la période de 2016, correspond à la variation des salaires et charges sociales de 597 158 \$ et la radiation d'actifs détenus en vue d'une distribution aux propriétaires de 589 592 \$ durant cette intermédiaire. Ces deux postes combinés représentent 7 566 \$ de cette diminution. La différence de 31 046 \$ (38 612 \$ vs 7 566\$) représente divers éléments qui sont inclus dans les autres charges opérationnelles et les autres revenus et dépenses.

La diminution des salaires et charges au titre du personnel comparativement à la période de l'exercice précédente est de 597 632 \$ (ou 56%) (473 638 \$ contre 1 071 270 \$). Durant l'intermédiaire correspondant de 2016, la société a déclaré des bonis de performance de 350 000 \$ à des dirigeants comparativement à 65 000 \$ durant cette période. Il y a eu aussi diminution de 341 015 \$ (228 144 \$ contre 569 159 \$) qui est relié à la valeur des options qui ont été octroyées aux dirigeants et administrateurs de la société. Ces deux principales variations correspondent à un montant de 526 015 \$. Ils représentent près de 90 % de cette diminution.

Il y a eu une augmentation des autres charges opérationnelles de 103 682 \$ (ou 29%) (465 644 \$ contre 361 962 \$). La principale raison est reliée directement à l'augmentation des honoraires professionnels et de consultation de 87 053 \$ (ou 33%) (355 845 \$ contre 268 792 \$) qui est attribuable à des travaux de commercialisation. Les dépenses reliées à l'information aux actionnaires et droits d'inscription ont diminuées de 2 589 \$ (ou 36%) (4 736 \$ contre 7 325 \$) et sont reliées à la diminution de la distribution aux actionnaires de documents imprimés. Les dépenses de frais de bureau ont augmentées de 3 572 \$ (ou 10%) (40 097 \$ contre 36 525 \$). Les honoraires de relations aux investisseurs ont augmentés de 11 673 \$ (ou 116%) (21 750 \$ contre 10 077 \$) \$ ainsi qu'une augmentation des dépenses de voyage de 3 137 \$ (ou 9%) (39 864 \$ contre 36 727 \$).

Durant l'intermédiaire, la société a comptabilisé des frais de restructuration de 38 145 \$. Ces coûts sont reliés à la mise en place d'un plan d'arrangement pour la vente éventuelle des actifs aurifères à sa filiale.

Les autres revenus et dépenses ont augmentés de 93 817\$ (37 783 \$ contre -56 034 \$). Cette augmentation est attribuable à l'augmentation des valeurs des titres négociables d'une société cotée de 108 298 \$, par rapport à l'intermédiaire correspond de 2016. .

INFORMATION FINANCIÈRE SÉLECTIONNÉE POUR L'EXERCICE DE 2017

Le tableau suivant présente l'information financière choisie pour les périodes de 2017, 2016, 2015 et 2014.

	FISCAL 2017	FISCAL 2016	FISCAL 2015	FISCAL 2014
	31/12/17	31/12/16	31/12/15	31/12/14
	\$	\$	\$	\$
Frais opérationnels	2 904 454	2 502 220	1 267 798	1 628 142
Perte globale	2 616 243	2 589 682	1 303 010	1 674 423
Résultats de base et dilués par action	(0,02)	(0,02)	(0,01)	(0,03)
Actif courant	2 843 366	3 497 544	875 646	481 479
Actif total	9 602 391	7 840 995	3 140 236	1 751 918
Passif courant	480 468	735 418	439 541	273 206
Passif non courant	2 289 959	2 069 876	930 286	727 818
Capitaux propres	6 831 964	5 035 701	1 770 409	750 894

DISCUSSION GÉNÉRALE SUR L'INFORMATION FINANCIÈRE SÉLECTIONNÉE DE 2017

- **Performance globale**

Pour l'exercice financier de 2017 comparativement à l'exercice correspondant de 2016, la société a connu une augmentation de ses pertes globales de 26 561 \$ (1 %) (2 616 243 \$ contre 2 589 682 \$), alors que les frais opérationnels ont augmentés de 403 234 \$ (16 %) (2 905 454 \$ contre 2 502 220 \$). Au cours des trois derniers exercices, leurs moyennes s'établissaient respectivement à 1 855 705 \$ et 1 799 387 \$.

- **État du résultat global**

L'augmentation des pertes globales de 26 561 \$ (1 %) (2 616 243 \$ contre 2 589 682 \$), en comparaison à la période de 2016, correspond principalement à la radiation d'actifs d'exploration et d'évaluation de 278 811 \$, de la radiation d'actifs détenus en vue d'une distribution aux propriétaires de 589 592 \$, des frais de restructuration de 105 522 \$ le tout qui est réduit par la variation de la juste valeur des titres négociables d'une société cotée de 411 019 \$.

Les frais opérationnels ont augmentés de 295 286 \$ (12 %) (2 797 406 \$ contre 2 502 220 \$). L'augmentation est principalement attribuable à la radiation d'actifs détenue en vue d'une distribution aux propriétaires de 589 592 \$ ce qui représente la juste valeur marchande de ces actifs. La société a reçu un rapport d'évaluation pour ces actifs. La société a radié des actifs d'exploration et d'évaluation de 278 810 \$ suite à l'abandon de claims et la résiliation de l'entente d'option. La diminution des salaires et charges au titre du personnel est de 648 080 \$ (ou 44%) (824 706 \$ contre 1 472 786 \$). Durant l'exercice de 2017, la société a comptabilisé un montant 228 144 \$ comparativement à 638 199 \$ pour la même période de 2016 sur des paiements fondés sur des actions comparativement à la période de 2016. Durant l'exercice correspondant de 2016, la société a déclaré des bonis de performance de 350 000 \$ à des dirigeants comparativement à 65 000 \$ durant cet exercice. Les autres charges opérationnelles ont augmentées de 79 408 \$ (ou 8%) (1 105 805 \$ contre 1 026 396 \$). Cette augmentation est attribuable essentiellement à une augmentation des honoraires de relation aux investisseurs.

- **État du résultat global (suite)**

Les autres revenus et dépenses ont augmentés de 148 273 \$ (60 294 \$ contre – 87 979 \$). Cette augmentation est attribuable à la variation de la juste valeur des titres négociables d'une société cotée de 401 019 \$ diminué par l'amortissement de l'écart d'actualisation des redevances à payer qui est de 189 259 \$.

Les frais de restructuration de 105 522 \$. Ces coûts sont reliés pour la mise en place d'un plan d'arrangement pour la vente éventuelle des actifs aurifères à sa filiale. Les charges d'intérêts sur le billet à payer ont diminué de 8 211 \$ (45 247 \$ contre 53 458 \$).

- **Ressources financières**

Pour l'exercice financier de 2017, la société avait un fond de roulement de 2 362 898 \$ (versus un montant de 2 762 126 \$ au 31 décembre 2016). Les actifs courants de 2 843 366 \$ sont constitués des éléments suivants : trésorerie de 314 103 \$ (472 393 \$ au 31 décembre 2016), Titres négociables d'une société cotée de 414 855 \$ (200 000 \$ au 31 décembre 2016), taxes sur les produits et service à recevoir de 105 940 \$ (261 387 \$ au 31 décembre 2016), aucune avance sur les frais d'exploration (45 600 \$ au 31 décembre 2016), des frais payés d'avance de 6 225 \$ (153 630 \$ au 31 décembre 2016), des actifs détenus en vue d'une distribution aux propriétaires de 1 505 000 \$ (1 908 339 \$ au 31 décembre 2016), un acompte sur dû à une société de 123 251 \$ (93 242 \$ au 31 décembre 2016) ainsi que des acomptes sur dû aux administrateurs, dirigeants et à des sociétés détenues par un administrateur ou un dirigeant de 373 992 \$ (362 953 \$ au 31 décembre 2016).

Les titres négociables d'une société cotée de 414 855 \$ représentent un investissement à la juste valeur marchande des actions de PyroGenesis avec un coût d'acquisition de 395 100 \$. Les taxes sur les produits et services à recevoir de 105 940 \$ représentent les taxes sur les paiements faits à des fournisseurs. Les frais payés d'avance de 6 225 \$ représentent les frais du PDAC 2018 et la prime d'assurances aux administrateurs et dirigeants. L'actif détenu en vue d'une distribution aux propriétaires de 1 505 500 \$ représente la juste valeur marchande des propriétés aurifères. Pour éviter tout litige juridique, la société a payé une partie des montants dus à un créancier, ces montants sont classés aux états financiers comme acompte sur dû à une société de 123 251 \$ (valeur nominale de 127 000 \$). Au cours de la période de 2017, la société a effectué un paiement d'acomptes sur des dus à une société pour 28 000 \$. Dans les acomptes sur dû aux administrateurs, dirigeants et à des sociétés détenues par un administrateur ou un dirigeant de 373 992 \$ (valeur nominale de 383 000 \$).

Durant l'exercice de 2017, la société a acquis des immobilisations corporelles pour une valeur de 1 594 800\$ pour des équipements en cours de construction ainsi que 307 104 \$ en immobilisations incorporelles.

Le total du passif courant qui est de 480 468 \$ (735 418 \$ au 31 décembre 2016) comprend des dettes fournisseurs et autres créditeurs de 170 755 \$ (393 878 \$ au 31 décembre 2016), aucun passif lié aux actions accréditives (161 540 \$ au 31 décembre 2016), un billet à payer de 180 000 \$ (180 000 \$ au 31 décembre 2016) et des redevances à payer 129 713 \$ (nil au 31 décembre 2016). Les passifs non courants totalisant 2 289 959 \$ (2 069 876 \$ au 31 décembre 2016) représentent des dus aux administrateurs, dirigeants et à une société détenue par un administrateur pour 1 370 138 \$ (valeur nominale de 1 380 641 \$) (1 209 601 \$ au 31 décembre 2016) ainsi que des redevances à payer de 919 821 \$ (860 275 \$ au 31 décembre 2016).

- **Situation de trésorerie**

Au 31 décembre 2017, la société détenait un fond de trésorerie de 314 103 \$ comparativement à 472 393 \$ pour la période de 2016.

- **Situation de trésorerie (suite)**

Le flux de trésorerie utilisé pour les activités opérationnelles est de 1 443 185 \$. L'utilisation du flux de trésorerie pour les activités opérationnelles est constituée de la perte globale de 2 616 243 \$. Les autres éléments hors caisse qui n'ont aucune incidence sur le flux de trésorerie est constituée de divers amortissement pour une valeur de 198 638 \$, d'un paiement fondé sur des actions de 269 847 \$, des salaires et charges au titre des avantages du personnel de 137 500 \$, la radiation d'actifs d'exploration et d'évaluation de 278 811 \$, la radiation d'actifs détenue en vue d'une distribution aux propriétaires de 589 592 \$, radiation de l'obligation liée aux actions accréditatives de 38 145 \$ ainsi que l'impôt différé de 123 395 \$. L'utilisation des flux de trésorerie sur les activités opérationnelles du fond de roulement représente un montant de 269 600 \$ qui se détaille comme suit : la diminution des taxes sur les produits et services à recevoir de 155 447 \$, la diminution des frais payés d'avance de 147 405 \$, la diminution de 45 600 \$ sur des avances reliées aux dépenses d'exploration et d'évaluation ainsi que la diminution des dettes fournisseurs et autres créditeurs de 78 852 \$.

L'utilisation du flux de trésorerie affectée aux activités d'investissement, soit 2 501 264 \$, est constituée d'ajout aux actifs d'exploration et d'évaluation de 883 808 \$, d'ajout aux immobilisations corporelles de 1 594 800 \$, d'ajout aux immobilisation incorporelles de 4 567 \$, d'ajout aux actifs détenus en vue d'une distribution aux propriétaires de 186 253 \$, d'un acompte sur dû à une société de 28 000 \$, des disposition de titres négociables de 1 069 164 \$ et 873 000 \$ d'ajout de titres négociables.

Le flux de trésorerie provenant de l'activité de financement au montant de 3 786 159 \$, comprend l'émission d'unités dans le cadre de placements privés pour 3 273 100 \$ et de l'exercice de bons de souscription pour 669 394 \$. Il y a eu des frais d'émissions d'unités pour une valeur de 156 335 \$. La société a diminué son flux de trésorerie de 158 290 \$ durant l'exercice.

La moyenne des besoins de trésorerie de la société pour les prochains intermédiaires devraient se située entre 225 000 \$ et 250 000 \$ en excluant les frais relatifs aux actifs d'exploration et d'évaluation et les ajouts pour les immobilisations corporelles et incorporelles. La société prépare la mise en place d'un montage financier pour ses projets d'acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles. A cette fin, la direction de la société est en discussion avec des institutions dans le but de compléter le montage financier durant l'exercice financier 2018.

Tant et aussi longtemps que la société sera au stade d'exploration et développement, elle ne générera pas de liquidité provenant de ses opérations. La capacité de la société de répondre aux obligations courantes et à poursuivre son développement est entièrement tributaire de la capacité de la direction à obtenir les fonds suffisants dans le cadre de placements privés et autres programmes de financement faisant appel à l'émission d'actions.

La direction est d'avis que s'il ne survient pas d'événements négatifs importants sur les marchés financiers, la société devrait être en mesure de compléter les placements et les financements nécessaires permettant la continuité de ses projets, et ce, pour les 12 prochains mois.

En conclusion, les états financiers consolidés ne reflètent pas les ajustements qui pourraient s'avérer nécessaires si la société était dans l'impossibilité de sécuriser les injections de fonds permettant de continuer ses activités. Les investisseurs sont avisés que si de tels changements s'avéraient nécessaires, ces ajustements pourraient s'avérer matériels.

ENGAGEMENTS FINANCIERS, ÉVENTUALITÉS ET ÉVÈNEMENTS SUBSÉQUENTS

La société est sujette à des versements de redevances sur certaines propriétés, advenant leur exploitation commerciale.

En vertu d'une entente signée avec Fancamp le 8 octobre 2014, la société s'est engagée à payer à Fancamp Exploration Ltd. une royauté de 3,5 % pour toute la durée de la production d'or ainsi qu'un montant de 500 000 \$ lors du début de la production. De plus, la société devra assumer le paiement à un tiers d'une royauté de 1,5 % duquel, au choix de la société, 1% pourra être racheté pour un montant de 1 000 000 \$. Une fois la transaction de cession du projet Beauce Placer sera complétée avec Les Champs d'Or de la Beauce Inc., ces engagements devraient devenir la responsabilité de cette dernière.

Le 6 février 2012, la société a signé un contrat d'hypothèque immobilière pour garantir un emprunt d'une somme de 180 000 \$ portant intérêt au taux composé de 25 % l'an grevant le terrain situé en Beauce. Le 6 octobre 2017, la société a convenu avec le créancier hypothécaire d'en proroger l'échéance jusqu'au 31 juillet 2019. Une fois la transaction de cession des propriétés aurifères complétée avec Les Champs d'Or de la Beauce Inc., le billet devrait devenir la responsabilité de cette dernière.

En vertu d'ententes avec des souscripteurs en 2011, la société s'était engagée à dépenser 245 000 \$ en Frais d'Exploration Canadien (« FEC ») avant le 31 décembre 2012. La société a engagé 163 875 \$ en FEC avant le 31 décembre 2012 et un solde approximatif de 77 000 \$ de FEC renoncés à des investisseurs n'a pas été engagé au 31 décembre 2012 et a été utilisé à d'autres fins que des travaux d'exploration. L'éventualité maximale pour la société relativement au non respect de ses engagements envers ses souscripteurs est approximativement de 55 000 \$. Au 28 février 2014, la société avait produit les formulaires de réductions relatifs au montant de 77 000 \$ de FEC renoncés et qui n'ont pas été engagés au 31 décembre 2012. Au 31 décembre 2017, un solde de 8 131 \$ à titre d'impôt de la partie XII.6 est inclus dans les dettes fournisseurs.

En vertu d'ententes avec des souscripteurs en 2016, la société s'était engagée à dépenser 1 245 000 \$ en Frais d'Exploration Canadien (« FEC ») avant le 31 décembre 2017. La société a engagé 919 296 \$ en FEC et un solde approximatif de 293 000 \$ de FEC renoncés à des investisseurs n'a pas été engagé au 31 décembre 2017 et a été utilisé à d'autres fins que des travaux d'exploration. L'éventualité maximale pour la société relativement au non respect de ses engagements envers ses souscripteurs est approximativement de 220 000 \$. Au 28 février 2018, la société avait produit les formulaires de réductions relatifs au montant de 293 000 \$ de FEC renoncés et qui n'ont pas été engagés au 31 décembre 2017. Au 31 décembre 2017, un solde de 40 482 \$ à titre d'impôt de la partie XII.6 est inclus dans les dettes fournisseurs.

La société a convenu de prolonger le contrat pour une autre année selon les mêmes termes et conditions prévu à l'entente signée le 15 juillet 2014 avec AGORACOM. La société émettra des actions pour les services rendus par AGORACOM, services étant la publicité en ligne, le marketing et les autres services de publicité inhérents. Le nombre d'actions qui devra être émis à la fin de chaque période sera déterminé le jour de l'émission de la facture en utilisant le cours de clôture des actions, à la Bourse de croissance TSX, L'entente est de 12 mois commençant le 15 juillet 2017 et les services totalisant 50 000 \$ doivent être payés par la société au moyen de paiements trimestriels de 12 500 \$ plus TVH.

Le 12 avril 2016, la Société a conclu une entente de service de relation avec les investisseurs avec la société Relations Publique Paradox Inc. En vertu de cette entente, la Société s'engage à déboursier des honoraires de 6 500 \$ mensuellement pour une période de 24 mois et à émettre 500 000 options d'achat d'actions à un prix de levé de 0,15 \$ par action sur une période de 12 mois suivant l'octroi, à raison de 25 % par trimestre. Au 31 décembre 2017, 500 000 options avaient été acquises.

ENGAGEMENTS FINANCIERS, ÉVENTUALITÉS ET ÉVÈNEMENTS SUBSÉQUENTS (suite)

La société a finalisé une entente de développement et d'exclusivité avec la société PyroGenesis le 28 septembre 2015. En contrepartie du droit exclusif d'utilisation de la technologie développée par PyroGenesis, la société doit effectuer les paiements tel que décrits ci-dessous :

- Pour 2018, le plus élevé de 10% des ventes de silice ou 150 000 \$;
- Pour 2019, le plus élevé de 10% des ventes de silice ou 200 000 \$;
- Pour 2020 et après, le plus élevé de 10% des ventes de silice ou 250 000\$ par année.

Au 31 décembre 2017, l'engagement total au titre des coûts des investissements relativement à l'achat de l'équipement d'essai s'établissait à environ 3 803 200 \$.

Le 17 novembre 2017, la Société a conclu une entente de service avec Apollon Solar dans le développement de son projet de production de Silicium SoG. En vertu de cette entente, la Société s'engage à déboursier des honoraires de 188 000 € sur une période de 10 mois à partir de janvier 2018.

Le 1 mars 2018, la société a procédé à un règlement d'une dette fournisseur de 14 125 \$ par l'émission de 117 708 actions ordinaires. Aucun gain ou perte n'a été comptabilisé sur cette transaction.

ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES

L'établissement d'états financiers annuels conformes aux IFRS exige que la direction ait recours à son jugement, fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur l'application des méthodes comptables, ainsi que sur la valeur comptable des actifs, des passifs, des produits et des charges. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont passées en revue régulièrement. Toute révision des estimations comptables est constatée dans la période au cours de laquelle les estimations sont révisées ainsi que dans les périodes futures touchées par ces révisions.

Des informations sur les hypothèses et les incertitudes aux estimations qui présentent un risque important d'entraîner un ajustement significatif au cours du prochain exercice financier sont les suivantes :

- Recouvrabilité des actifs d'exploration et d'évaluation;
- Évaluation des crédits d'impôt remboursables relatifs aux ressources et crédits de droits miniers;

La direction prévoit que l'ensemble des prises de position sera adopté dans les méthodes comptables de la société au cours du premier exercice débutant après la date d'entrée en vigueur de chaque prise de position. L'information sur les nouvelles normes et interprétations et les nouveaux amendements, qui sont susceptibles d'être pertinents pour les états financiers de la société, est fournie ci-dessous.

CONVENTIONS COMPTABLES FUTURES

IFRS 9, *Instruments financiers*

En juillet 2014, l'IASB a publié IFRS 9 laquelle remplace IAS 39 Instruments financiers : comptabilisation et évaluation. IFRS 9 introduit des améliorations comprenant un modèle plus logique de classification et d'évaluation des actifs financiers, un modèle unique de dépréciation plus prospectif, fondé sur les pertes de crédits attendues et un modèle de comptabilisation de couverture substantielle modifié. Cette norme s'applique aux exercices ouverts à compter de 1er janvier 2018, l'adoption anticipée étant permise. La société a commencé à analyser les incidences potentielles de l'adoption de cette norme sur ces états financiers consolidés.

CONTRÔLES ET PROCÉDURES DE COMMUNICATION DE L'INFORMATION

Étant donné que la société est un émetteur émergent, les dirigeants n'ont pas à faire d'attestation concernant l'établissement et le maintien de contrôle et procédures de communication de l'information et du contrôle interne à l'égard de l'information financière, telle que défini dans le Règlement 52-109.

Les dirigeants signataires de l'émetteur ont la responsabilité de s'assurer qu'il existe des processus leur permettant d'obtenir suffisamment d'information pour faire les déclarations faites dans les attestations.

INSTRUMENTS FINANCIERS

Les actifs financiers utilisés par la société sont constitués de la trésorerie, des acomptes sur dû à une société, des acomptes sur dû aux administrateurs dirigeants et à une société détenue par un administrateur et font partie de la catégorie prêts et créances.

Les passifs financiers de la société comprennent les dettes fournisseurs et autres créditeurs (excluant les salaires et les charges au titre du personnel), les billets à payer, les dus aux administrateurs dirigeants et à une société détenue par un administrateur (excluant les salaires et les charges au titre du personnel) et les redevances à payer.

La juste valeur des acomptes sur dû aux administrateurs, dirigeants et à des sociétés détenues par un administrateur ou un dirigeant, des acomptes sur dû à une société, du dû aux administrateurs, dirigeants et à une société détenue par un administrateur à long terme et des redevances à payer a été estimée en utilisant une analyse des flux monétaires actualisés avec un taux d'intérêt pour des instruments financiers similaires. La juste valeur se rapproche de la valeur comptable en fin de la période.

La juste valeur des titres négociables d'une société cotée a été estimée en fonction du cours à la date de clôture. Les titres négociables d'une société cotée évalués à la juste valeur dans l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2017.

Au 31 décembre 2017, la trésorerie de la société, qui est libellé en dollars canadiens, était détenue dans un compte à intérêts auprès de la Banque de Montréal.

INFORMATION SUR LES CAPITAUX PROPRES

- **Information sur les financements**

Au 31 décembre 2017, la société comptait 191 979 173 actions émises et en circulation (154 611 056 au 31 décembre 2016), 166 176 actions à être émises (88 280 au 31 décembre 2016), 75 233 370 bons de souscription (57 396 956 au 31 décembre 2016), 89 172 options aux courtiers (89 172 au 31 décembre 2015), 752 690 bons de souscription aux courtiers (35 440 au 31 décembre 2016), 261 000 unités aux courtiers (86 000 au 31 décembre 2016) et 13 200 000 options (11 650 000 au 31 décembre 2016). Le nombre d'actions après dilution s'établit à 281 942 681. Il y a eu 3 264 500 bons de souscription qui ont été exercés depuis le 31 décembre 2017.

- **Information sur les actions en circulation**

Au 30 avril 2017, la société comptait 195 527 557 actions émises et en circulation, 71 968 870 bons de souscription, 87 172 options aux courtiers, 752 690 bons de souscription aux courtiers, 216 000 unités aux courtiers et 13 200 000 options. Le nombre d'actions après dilution s'établit à 282 060 389. Le capital-actions autorisé de la société consiste en un nombre illimité d'actions ordinaires sans valeur nominale.

TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Pour la période finissant le 31 décembre 2017, des frais de gestion de 150 000 \$ (300 000 \$ au 31 décembre 2016) ont été comptabilisés en vertu d'un contrat avec une société administrée par le Président du conseil d'administration dans le cadre de services de consultation rendus à la société et 22 600 \$ (24 780 \$ au 31 décembre 2016) avec une société administrée par un membre du conseil d'administration dans le cadre de services de consultation rendus à la société

Ces opérations sont menées dans le cours normal des activités de la société et sont établies en fonction de leurs valeurs d'échange, soit le montant de la contrepartie convenue entre les parties visées.

La société a payé une partie des sommes qu'elle doit à des administrateurs et dirigeants de la société d'une valeur nominale de 383 000 \$. Ces derniers et la Société ont jusqu'au 23 décembre 2018 pour déterminer les modalités selon lesquelles les acomptes sur dû doivent être compensés sinon les compensations devront obligatoirement s'effectuer à ce moment.

La société doit aux administrateurs et aux dirigeants des salaires et rémunération ayant une valeur nominale de 1 370 138 \$. La société a obtenu confirmation des individus concernés qu'un montant de 1 370 138 \$, sous réserves de certaines conditions, ne sera pas exigé dans les 12 mois et un jour suivant le 31 décembre 2017.

RAPPORT DE LA DIRECTION SUR LE CONTRÔLE INTERNE DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Relativement aux ordonnances de dispense émises en novembre 2007 par chacune des autorités en valeurs mobilières à travers le Canada, le Chef de la direction et le Chef des finances de la société doivent produire une «Attestation de base relative à l'émetteur émergent» relativement à l'information financière présentée dans les documents annuels et intermédiaires, y compris les Rapports de gestion.

En comparaison avec le certificat intitulé «Annexe 52-109A2 Attestation des documents annuels et intérimaires», l'«Attestation de base relative à l'émetteur émergent» comprend un «Avis au lecteur» qui déclare que le Chef de la direction et le Chef des finances ne font aucune déclaration concernant l'établissement et le maintien de contrôles et procédures de communication de l'information (CPCI) et du contrôle interne à l'égard de l'information financière (CIIF), au sens du Règlement 52-109.

FACTEURS DE RISQUES

- **Risques inhérents aux activités d'exploration minière**

Les activités de la société consistent à acquérir et explorer des propriétés minières dans l'espoir de découvrir des gîtes de minerai économiques. Les propriétés de la société sont présentement au stade de l'exploration et ne contiennent aucun gisement commercialisable connu. Par conséquent, il est peu probable que la société réalisera des bénéfices à court ou moyen terme. Toute rentabilité future des activités de la société est tributaire de la découverte d'un gisement de minerai économique. De plus, même si un gisement de minerai économique est découvert, rien ne garantit qu'il sera mis en production de manière commercialement rentable.

FACTEURS DE RISQUES (suite)

- **Réglementation et exigences environnementales**

Les activités de la société nécessitent l'obtention de permis auprès de diverses autorités gouvernementales et sont régies par des lois et des règlements sur l'exploration, la mise en valeur, l'exploitation, la production, les exportations, les impôts, les normes du travail et la sécurité au travail, ainsi que sur l'environnement et autres questions.

Des coûts supplémentaires et des retards peuvent être occasionnés par la nécessité de se conformer aux lois et règlements. Si la société ne pouvait obtenir ou renouveler les permis ou approbations, elle pourrait être forcée de réduire ou cesser ses activités d'exploration ou de mise en valeur.

- **Relations avec les Premières Nations**

La Société entreprend des travaux d'exploration dans des zones qui sont ou pourraient faire l'objet de réclamations de la part des Premières Nations. Ces réclamations pourraient retarder les travaux ou en augmenter les coûts. L'effet de ces facteurs ne peut pas être déterminé précisément.

- **Besoins en capitaux**

L'exploration, la mise en valeur, le traitement et l'exploitation des propriétés de la société exigeront un financement supplémentaire considérable. Les seules sources de fonds disponibles pour la société sont l'émission de capital-actions additionnel et l'emprunt. Il n'existe aucune assurance que de tels financements seront disponibles, ni qu'ils le seront selon des modalités favorables ou qu'ils seront suffisants pour répondre aux besoins, ce qui pourrait avoir une incidence négative sur les affaires et sur sa situation financière. L'impossibilité d'obtenir un financement suffisant peut entraîner un retard, voire le report indéterminé des travaux d'exploration, de mise en valeur ou de production sur l'une ou l'ensemble des propriétés de la société, et même occasionner la perte de sa participation dans une propriété.

- **Prix des métaux**

Le prix du marché des actions ordinaires de la société, ses résultats financiers ainsi que ses activités d'exploration, de mise en valeur et d'exploitation minière ont déjà subi dans le passé et pourraient éventuellement subir, des répercussions négatives importantes en raison de la chute des prix des métaux communs ou précieux.

- **Risques non assurés**

Les activités de la société sont sujettes à certains risques et dangers, dont des conditions environnementales difficiles, des accidents industriels, des conflits de travail, des conditions géologiques inusitées ou inattendues, des glissements de terrain ou de talus, des éboulements et des phénomènes naturels tels que des conditions météorologiques défavorables, des inondations et des tremblements de terre. De tels événements pourraient occasionner des blessures ou décès, des dommages environnementaux ou autres aux propriétés ou installations de production de la société ou aux propriétés d'autres sociétés, des retards dans l'exploitation minière, des pertes monétaires, et de possibles responsabilités légales.

FACTEURS DE RISQUES (suite)

- **Permanence de l'entreprise**

L'avenir de la société dépend de sa capacité de financer ses activités et de mettre en valeur les actifs qu'elle détient. Le défaut d'obtenir le financement suffisant peut faire en sorte que la société pourrait ne pas être en mesure de poursuivre ses activités, de réaliser ses actifs et de s'acquitter de ses passifs dans le cours normal des activités dans un avenir prévisible.

(s) Patrick Levasseur, Président et chef des opérations

(s) François Rivard, chef des finances

Montréal, le 30 avril 2018